

FLEONORE 3^e

L'école maternelle

Saint-Benoît 

Saint-Servais

École Fondamentale

54, Boulevard d'Avroy
4000 Liège

Tél. 04/223.36.72

www.stbenoitstservais.net

Règles de vie à l'école maternelle

Vivre en commun implique le respect d'un ensemble de règles au service de tous. Tout règlement ne remplit sa mission que s'il est au service du projet éducatif : une éducation par et pour les autres, une éducation qui ne pourra se vivre vraiment que si chacun a le sentiment d'appartenir à une communauté solidaire, accueillante et respectueuse des différences. Le texte qui suit n'a pas pour visée d'enfermer dans une réglementation tatillonne où la lettre l'emporterait sur l'esprit. En dernier ressort, l'équipe de direction est garante de cet esprit.

L'école fondamentale est l'endroit où l'enfant apprend à passer du «singulier» au «pluriel». Pour réaliser cet apprentissage de la vie en collectivité, nous faisons également appel à la bonne volonté et au bon sens de tous !

Nous croyons en une école où chacun trouve sa place et où le bon sens et le comportement responsable de chacun feront qu'il ne sera pas nécessaire de recourir sans cesse au règlement. Nous souhaitons qu'une collaboration parents-enseignants s'installe dans le but de voir les élèves grandir, heureux et épanouis.

Accueil

L'accueil se fait dans les classes à partir de 8h20.

Nous proposons à l'enfant des ateliers variés, éducatifs et ludiques jusqu'à 9h. L'arrivée de votre enfant doit se faire au plus tard à 9h.

Présences :

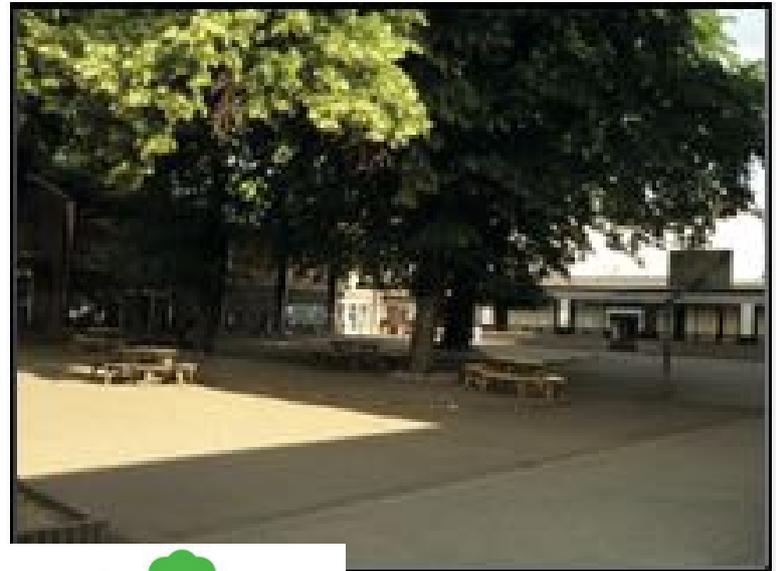
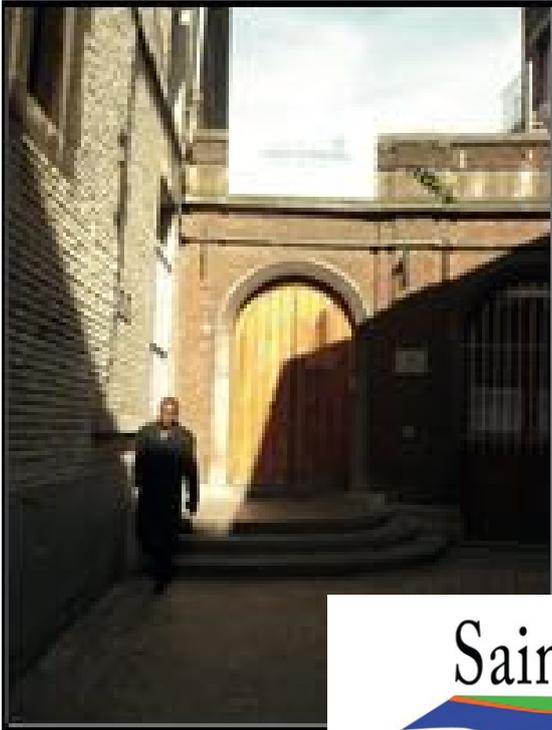
A l'école maternelle une présence régulière apporte à l'enfant une meilleure intégration à la vie de la classe et facilite les apprentissages. A partir de la troisième maternelle, l'école est obligatoire.

Communication

Pour les accueils-premières, les enfants recevront des documents qui se trouveront devant leur classe. Les deuxièmes et troisièmes les recevront dans une farde de communication. Tout au long de l'année, l'enfant rapportera ses réalisations ce qui vous permettra de découvrir les activités que vos enfants auront vécues dans sa classe. Nous communiquerons aussi via la plateforme «Questi».

Une réunion de parents collective est organisée en début d'année scolaire.

Mon école



Saint-Benoît 
Saint-Servais
École Fondamentale



L'équipe de direction

Directeur



Mr Toorens

Directeur général



Mr Astgen

L'équipe éducative

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle A



Vinciane

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle B



Françoise

Classe d'accueil-
1^{ère} maternelle C



Cristelle

Cotitulaire d'acc.
-1^{ère} maternelle



René

Puéricultrice



Isabelle

Cotitulaire d'acc.
-1^{ère} maternelle
Aide en classe



Amélie

Classe de 2^{ème}
maternelle A



Clémence

Psychomotricité et
Cotitulaire de 2^{ème} A



Charline

Classe de 2^{ème}
maternelle B



Cécile

Classe de 3^{ème}
maternelle A



Marie

Classe de 3^{ème}
maternelle B



Stéphanie

Aide en classe



Céline

Psychomotricité

Le jour de la psychomotricité, veillez à habiller vos enfants d'une tenue adéquate et de chaussures faciles sans lacets afin de favoriser l'autonomie.

Une paire de sandales de gymnastique vous sera demandée en début d'année.

Vêtements-objets personnels :

Tous les vêtements et les objets doivent être marqués au nom de l'enfant. A la fin de chaque trimestre, les vêtements trouvés seront exposés dans le couloir. Les jouets et les bijoux apportés à l'école risquent de se perdre ou d'être abimés, par conséquent, ils restent à la maison.

L'assurance de l'école n'intervient pas pour les vêtements, jouets, objets, lunettes détériorés.

Garderie

Une garderie est organisée le matin à partir 7h30 et après l'école jusqu'à 18h.

Le mercredi après-midi, la garderie est payante à partir de 13h15 (2€/heure).

Règlement :

Le respect entre les personnes constitue la base nécessaire à l'épanouissement de tous.

Chacun veillera donc à rendre la vie en commun agréable.

Nous attendons de chaque enfant qu'il respecte ses compagnons, les surveillants et toute l'équipe éducative.

Votre collaboration sur ce point nous semble primordiale.

www.stbenoitstservais.net/directions.htm

Nos activités à l'école :

Nombreuses sorties pédagogiques et culturelles, collaboration maternelle-primaire-secondaire, travail en cycle ou encore séjour à la mer.



Si une personne inhabituelle doit prendre en charge votre enfant, il est important de nous prévenir.

Les enfants de l'école maternelle ne peuvent être repris par des grands de l'école primaire sauf avec votre autorisation écrite

Santé et accident :

La santé des enfants est l'affaire de tous.

- Si votre enfant contracte une maladie contagieuse (gastro-entérite, grippe, varicelle, conjonctivite, impétigo...), prévenez-nous immédiatement et gardez le à la maison.
- Les médicaments dans la malette sont un danger pour les enfants. Aussi et seulement en cas de nécessité absolue, vous nous les remettrez en main propre avec le nom de l'enfant la posologie précise et la prescription du médecin.
- En cas d'accident, nous ferons le maximum pour vous prévenir. En cas d'impossibilité, nous prendrons les mesures nécessaires et appelleront, au besoin, une ambulance.



Et si chacun d'entre nous faisait un geste pour la planète?

Dans les classes, nous veillons à ne pas gaspiller. Et si vous, de votre côté, vous utilisiez une boîte à tartine (sans un deuxième emballage à l'intérieur) et une gourde.

Pour les anniversaires, nous vous demandons de ne pas apporter de sachets de bonbons, ni de boissons. Vous pourrez apporter un gâteau qui sera partagé avec l'ensemble de la classe.

Veillons à offrir à nos enfants une alimentation saine et équilibrée.

Laissons pour la maison les chips, boissons gazeuses et les chiques. Evitons le gaspillage : pas plus de tartines et de boissons que ce que votre enfant a l'habitude de prendre à la maison.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les objectifs généraux qui seront développés durant les années de scolarisation de votre enfant à l'école Maternelle.

Ces objectifs sont émis par la Fédération Wallonie-Bruxelles, au sein du nouveau Référentiel des Compétences Initiales des Maternelles, dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

INTRODUCTION

L'école maternelle est à la fois la première rencontre avec le monde scolaire, mais aussi avec le temps et le lieu de l'école.

C'est là que les enfants vivent leurs premiers apprentissages scolaires. L'école maternelle est donc reconnue comme un maillon essentiel dans la construction d'une scolarité réussie au sein d'une société en constante évolution.

Sa mission prioritaire est d'accueillir tous les enfants avec leurs spécificités individuelles dans un espace commun où ils sont amenés à vivre ensemble, à apprendre ensemble, et où ils ont l'opportunité de s'émanciper. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent apprendre à cohabiter ensemble quels que soient leur origine sociale, leur état de santé... L'école maternelle doit, à ce titre, être un endroit où se construit un véritable vivre-ensemble harmonieux. Pour ce faire, elle doit être un environnement qui promeut une culture de tolérance, de respect mutuel et de bienveillance avant que les préjugés ne naissent. L'école maternelle est un lieu où les garçons et les filles vivent côte à côte dans le respect de leur identité propre. L'école maternelle est un lieu d'apprentissage socialisé dont un des objectifs principaux est de donner aux enfants l'envie d'aller à l'école pour apprendre mais aussi pour affirmer et épanouir leur personnalité. Elle conduit l'enfant vers l'école primaire. Elle assure l'articulation entre le monde de la petite enfance et le monde scolaire. L'enfant acquiert progressivement le statut d'élève en découvrant le rôle et le fonctionnement de l'école, en s'appropriant et en respectant les codes et les règles de celle-ci. Il s'engage dans les apprentissages et participe activement à la vie en groupe grâce au rôle essentiel des enseignants.

L'élève y développe son langage oral et découvre notamment les écrits et les nombres. Il va progressivement acquérir des savoirs, des savoir-faire et des compétences pour découvrir le monde et son environnement proche.

L'enseignant, créatif, déploie des stratégies professionnelles notamment en installant des repères temporels et organisationnels de la journée de classe. Il définit les objectifs d'apprentissage avant l'activité et guide les élèves dans l'appréhension des règles de la classe et de l'école. Il favorise les situations d'échanges entre élèves et guide les interactions linguistiques vers le développement progressif de la langue spécifique aux apprentissages scolaires, appelée langue de scolarisation.

Pour exercer son métier en toute efficacité, l'enseignant pratique une approche diversifiée et respectueuse du développement global de l'enfant et de la personnalité de chacun. Ainsi, il observe les rythmes d'apprentissage de chacun et en tient compte dans la planification de ses enseignements. L'observation

attentive de ses élèves permet à l'enseignant la mise en place d'une évaluation formative positive afin de réguler, si nécessaire, les dispositifs d'apprentissage, d'identifier l'évolution des apprenants et de valoriser leurs progressions. L'enseignant donne à chaque élève un encadrement propice à son épanouissement, à sa valorisation, à son plaisir d'apprendre, d'être et de devenir.

Au quotidien, l'élève vit et s'instruit en expérimentant, en explorant le monde, en jouant... Les activités ludiques favorisent le plaisir, suscitent de l'intérêt et permettent le développement de l'imaginaire, de la créativité, de la coopération, de la communication et des relations humaines.

Des activités de jeu pensées, préparées et encadrées par l'enseignant favorisent chez les apprenants, l'intérêt, l'engagement actif, la motivation intrinsèque, l'autonomie et l'attention. Le professionnel encourage ainsi l'exploration, stimule le développement global et offre un contexte signifiant pour apprendre.

Pour que le jeu soit un apport dans les apprentissages, il est indispensable que l'enseignant aide les élèves à conscientiser et structurer les savoirs et savoir-faire en construction.

Le référentiel des compétences initiales utilisé par les titulaires définit le « quoi » et le « quand » apprendre à l'école maternelle dans les 7 domaines du tronc commun. Il présente de manière progressive, sans classement hiérarchisé, les différentes composantes de ce qui doit être construit à cette étape de la scolarité, tout en évitant une « primarisation précoce ». En effet, l'école maternelle doit respecter les étapes du développement global de l'enfant. Il n'est donc pas souhaitable de lui soumettre trop tôt, trop vite, des apprentissages formels.

Le référentiel des compétences initiales dont les titulaires disposent, présente quelques incontournables pédagogiques qui soulignent l'importance et le rôle essentiel de l'école maternelle, dont :

- le langage vecteur de communication et de scolarisation ;
- la psychomotricité ainsi que les activités artistiques et culturelles (base de l'action et de l'expression, de la créativité et de l'imaginaire) ;
- les premières notions mathématiques en grandeurs, en nombres, en solides et figures et en traitement de données ;
- l'exploration du monde animal et végétal, ainsi que le rapport au temps et à l'espace ;
- les croisements disciplinaires au service de la diversité des apprentissages dès le début de la scolarité.

Les enseignants veilleront à « éveiller » chaque élève au monde qui l'entoure et à le préparer à devenir un citoyen responsable.

OBJECTIFS POUR LES ANNÉES CONCERNÉES

L'accueil du jeune élève requiert une conception non normative, globale et positive, de son développement, relevant des aspects affectif, moteur, social, cognitif et langagier.

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M1:

- Assurer à chaque enfant un climat de classe positif et bienveillant.
 - Accompagner l'enfant dans un processus sécurisant de transition entre le milieu familial (ou le milieu d'accueil) et l'école, tout en respectant son unicité (chaque enfant est un être unique par ses caractéristiques culturelles, sociales, familiales, linguistiques, etc.) dans le cadre d'un climat de classe bienveillant.
 - Installer les premières bases de son statut d'élève et de son identité scolaire.
 - Aider l'enfant à intégrer les rythmes collectifs scolaires.
 - Amener l'enfant à s'approprier ses nouveaux espaces en adaptant ses mouvements au contexte vécu.
 - Favoriser l'entrée en communication de l'enfant avec les autres, en mobilisant le langage oral dans la langue de scolarisation.
- Construire les premiers outils de structuration de la pensée.

- Poser les premiers jalons du développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

C'est l'âge de l'apprentissage des contraintes, qui peuvent parfois mettre en conflit le désir de socialisation et le besoin d'affirmation de soi. C'est une période importante pour la formation de la personnalité et un moment clé en termes de motivations aux apprentissages puisque s'y initie la structuration du désir et du plaisir de connaître, de plaisir, d'apprendre et de mémoriser.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre sereinement la séparation parentale momentanée, dans un milieu scolaire ;
- s'adapter aux changements (personnes, milieu scolaire, classe, cours de récréation, cantine...);
- exprimer ses émotions (ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies), un fait de vie, de manière simple, par différents canaux d'expression.

Autonomie motrice

Le développement moteur entamé avant l'entrée en première maternelle se poursuit à travers divers mouvements indispensables à la maturation du système nerveux. On assiste à l'épanouissement de jeux moteurs des plus divers. Il s'agit là réellement de jeux d'exploration où l'enfant enrichit sa gamme de possibilités motrices. Il essaie, il modifie, par intégration progressive. À partir du moment où l'enfant deviendra conscient de son mouvement et l'utilisera de manière plus intentionnelle, ses gestes deviendront plus adroits.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- prendre du plaisir à se mouvoir ;
- se connaître par les sens ;
- découvrir son corps et ses possibilités ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- découvrir et construire un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

Le monde de l'enfant s'élargit à la fois par les contacts qu'il a avec d'autres personnes (enfants et adultes) et par l'espace environnant qu'il devient capable d'explorer et qu'il convient de mettre à sa portée.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- découvrir la vie sociale ;
- comprendre qu'il appartient à un groupe ;
- s'intégrer au groupe ;
- agir et interagir avec les autres ;
- communiquer avec l'enseignant, le puériculteur et le psychomotricien ;
- partager un lieu de vie, du matériel, des jeux...

Autonomie cognitive et langagière

Son intellect est avant tout lié à son action sur les objets et les êtres qui l'entourent. Aussi, pour résoudre un problème, l'enfant procède-t-il par ajustements successifs. Il se considère comme le centre d'un monde construit en fonction de lui.

L'enfant a acquis la notion d'objets, mais ce n'est que progressivement qu'il en découvrira les propriétés spécifiques. Il acquiert progressivement la notion « d'identification à l'autre » et est capable de se livrer à des jeux simples d'identification.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre des situations : comparer, classer, sérier, ordonner, mesurer afin de favoriser l'élaboration des notions centrales (espace vécu, temporalité, causalité, nombre...);
- représenter des situations vécues à l'aide d'objets concrets ;

- représenter des situations vécues au moyen de représentations figuratives (images, photos...);
- imaginer des situations : prendre du plaisir aux jeux dramatiques et aux jeux symboliques suggérés par l'organisation de la classe (coin poupées, maisonnettes, garages, marionnettes, petits personnages...).

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M2:

- Réserver à chaque enfant, en respectant son unicité, un accueil bienveillant et sécurisant au sein du groupe, condition préalable à tous les apprentissages.
- Poursuivre la construction de son statut d'élève et de son identité scolaire.
- Aider l'enfant à vivre les rythmes collectifs scolaires (dans le respect des rythmes biologiques de chacun).
- Soutenir les interactions communicatives de l'enfant avec les autres, en l'aidant à s'approprier la langue de scolarisation.
- Aider l'enfant à se construire des représentations mentales.
- Répondre à ses besoins cognitifs et son désir d'apprendre.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

Dans un milieu autre que le milieu familial, l'enfant continue de construire sa personnalité et découvre la vie en groupe.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'affirmer sans avoir systématiquement recours au soutien, à l'approbation ou à l'affection d'autrui ;
- exprimer ses craintes, ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies, un fait de vie, de manière simple, au moyen de différents modes d'expression.

Autonomie motrice

À cet âge, l'enfant connaît mieux son corps grâce aux expériences vécues et manifeste davantage d'aisance corporelle.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- adapter ses comportements à l'activité exercée ;
- affirmer son autonomie dans l'espace par rapport aux objets.

Autonomie sociale

L'enfant intègre peu à peu les conditions de la vie en groupe et en respecte le rythme, les règles et les contraintes. Il établit des relations de plus en plus nombreuses avec les autres. Il se montre sensible à des valeurs esthétiques y compris dans ses productions.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- coopérer ;
- reconnaître l'autre ;
- écouter l'autre ;
- respecter l'autre ;
- exprimer ses préférences.

Objectifs généraux de l'année d'enseignement en M3:

L'enfant entre dans l'âge des « pourquoi ? ».

Il fait preuve de curiosité et s'intéresse aux questions qui concernent le monde vivant (les hommes, les animaux, les plantes...), les phénomènes naturels et le fonctionnement des objets.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- verbaliser ce qu'il comprend, ce qui l'interroge ;

- traduire ses observations et ses questionnements par un dessin ;
- manifester son désir d'apprendre ;
- à réaliser volontairement des activités pour apprendre de nouvelles choses ;
- expliciter son avis, ses choix, sa pensée, ses actions.

objectifs généraux de L'année d'enseignement

- Assurer à chaque enfant, en respectant son unicité, un climat de classe positif, bienveillant et sécurisant.
- Développer des attitudes positives par rapport à l'apprentissage, au plaisir d'apprendre, à la recherche, à la réalisation d'une tâche.
- Mobiliser la langue de scolarisation dans toutes ses dimensions (en vue de réduire les inégalités et de lutter contre l'échec scolaire).
- Développer la motricité fine en vue de préparer à la graphie.
- Développer le maintien d'une attention plus sélective, planifiée et adaptable.
- Construire des stratégies de mémorisation, de répétition et d'organisation.
- Construire les premiers outils de structuration de la pensée.
- Préparer l'enfant à son statut d'élève de la section primaire.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

La sécurisation affective de l'enfant continue à être fondamentale, car elle conditionne tous ses progrès.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- se connaître, à s'accepter, à avoir confiance en lui pour favoriser l'édification de sa personnalité ;
- se libérer émotionnellement, inhiber ses comportements d'agressivité ;
- s'adapter aux changements (d'enseignants, de lieu...).

Autonomie motrice

Favoriser les activités motrices et psychomotrices, les développer par une action spécifique, c'est permettre à l'enfant de prendre sa place, de s'affirmer, d'avoir du pouvoir sur le monde qui l'entoure. Prendre du « pouvoir », c'est agir, s'informer, connaître, apprendre à se développer. C'est devenir responsable de ses apprentissages, de ses comportements et de ses relations.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- connaître son corps et les possibilités de celui-ci ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- coordonner ses mouvements dans l'espace et le temps ;
- construire et structurer un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

L'école maternelle doit donner à l'enfant la possibilité d'exprimer ses joies, ses craintes, de régler des conflits. Il convient de lui apprendre à écouter les autres, à considérer les différences, à respecter d'autres points de vue que le sien.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'intégrer au groupe ;
- construire et intégrer des règles et des consignes ;
- coopérer, partager ;
- accepter les idées d'autrui ;
- respecter les autres ;
- se responsabiliser au sein du groupe ;
- accepter les différences.

Autonomie cognitive et langagière

Une bonne connaissance du français permet à l'enfant de construire des concepts dans les différents domaines envisagés par l'école. La maîtrise progressive de la langue de scolarisation est donc un outil indispensable à la structuration de la pensée et à la communication.

Dès lors, l'école maternelle veillera à placer l'enfant en permanence dans des situations de communication significatives pour lui. L'enfant doit avoir l'occasion de « dire » pour clarifier sa pensée.

L'autonomie intellectuelle prendra forme au fur et à mesure que l'élève aura l'occasion de résoudre des situations problèmes en ayant la possibilité de choisir ses stratégies, ses procédés et de pouvoir les expliquer.

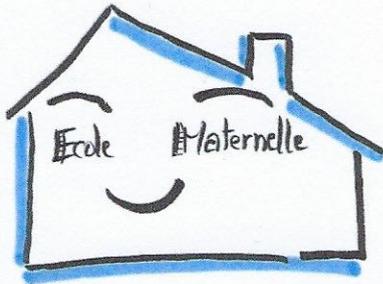
Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'exprimer sur un sujet ;
- se poser des questions ;
- proposer des suggestions ;
- formuler des solutions ;
- émettre des hypothèses de résolution ;
- tester, essayer, observer, tâtonner...
- verbaliser ses démarches, expliquer son procédé ;
- justifier ses choix ;
- choisir des stratégies de résolution de problème ;
- surmonter les difficultés qui surgissent ;
- inventer, chercher, s'expliquer, comprendre, s'informer ;
- comparer, classer, trier, dénombrer, quantifier.

Les apprentissages répartis tout au long du tronc commun en 7 domaines sont initiés dès l'enseignement maternel :

1. Français, Arts et Culture
2. Langues modernes
3. Mathématiques, Sciences et Techniques
4. Sciences humaines et Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Religion
5. Éducation physique, Bien-être et Santé
6. Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre
7. Apprendre à apprendre et Poser des choix

L'équipe éducative.



AUTONOMIE

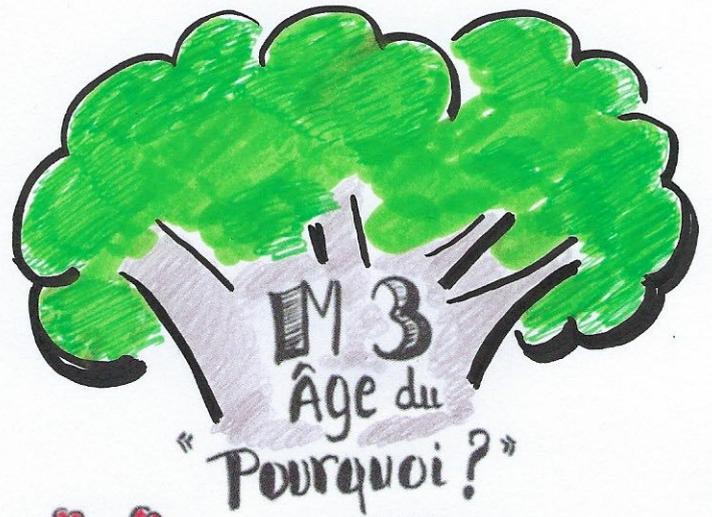
AFFECTIVE - MOTRICE - SOCIALE
COGNITIVE ET LANGAGIÈRE

M1

Bienveillance



- Bien vivre la Séparation
- S'adapter aux changements
- Découvrir son Corps et ses mouvements
- Construire l'espace et le temps
- Vivre en groupe et interagir avec les autres
- Comparer, ordonner, classer, construire, représenter, ...
- PRENDRE DU PLAISIR!



« Pourquoi? »



- Se connaître et s'accepter
- Connaître son corps dans la motricité fine
- Coordonner ses mouvements
- S'intégrer au groupe avec ses règles et consignes
- Se responsabiliser et accepter les différences
- S'exprimer, poser des questions
- Proposer des solutions et justifier ses choix
- TESTER ET TÂTONNER!

M2

Respect de l'identité



- Désirer apprendre
- S'affirmer avec ses peurs et ses désirs
- Adapter ses comportements à la circonstance
- Reconnaître l'autre et Coopérer
- Exprimer ses préférences
- UNICITÉ ET ACCUEIL!



ORGANISATIONS DES GARDERIES EN MATERNELLE

Chers parents

Vous trouverez ci-dessous les aménagements des garderies du matin et de fin de journée pour les enfants de l'école maternelle. Cette organisation est le fruit de la collaboration entre les surveillants, les titulaires et les directions. L'objectif est d'augmenter la qualité des moments de garderie, en instaurant des règles communes le matin et en fin de journée.

Garderie du matin: (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)

- Le parent accompagne son enfant dans la salle à damier entre 7h30 et 8h15.
Les classes ne sont pas accessibles.
- Les mallettes sont rangées dans les bacs prévus à cet effet (1 bac par classe)
- Des jeux sont à disposition des enfants sur les tables, sur des tapis,...
- Il n'est ni autorisé de crier, ni de courir.
- A 8h15, les titulaires viennent chercher les enfants présents afin de se rendre dans leur classe.
- A partir de 8h20 et jusqu'à 9h AU PLUS TARD, le parent amène son enfant dans la classe.

Garderie de fin de journée : (lundi/mardi/jeudi/vendredi)

- A 15h30, le parent peut se rendre en classe pour aller rechercher son enfant.
- A 15h40, les titulaires accompagnent les enfants toujours présents auprès des surveillants qui les attendent dans la salle à damier.
- Les mallettes sont rangées dans les bacs prévus à cet effet (1 bac par classe).
- Des jeux sont à disposition des enfants sur les tables, sur des tapis.
- Il n'est ni autorisé de crier, ni de courir.
- Si le temps le permet, les enfants peuvent jouer dans la petite cour.
- A 16h, goûter pour tous les enfants (prévoir des collations en suffisance).
- A 16h15, reprise des jeux à l'intérieur ou à l'extérieur suivant la météo.
- A 18h AU PLUS TARD, fin de la garderie.

Les parents sont conviés à attendre derrière la barrière rouge de la cour des maternelles.
Pour des raisons de sécurité et d'organisation l'accès à la cour n'est pas autorisé aux personnes qui viennent rechercher leur enfant.

Garderie du mercredi après-midi:

- A 12h10, le parent peut se rendre en classe pour aller rechercher son enfant.
- A 12h15, les titulaires accompagnent les enfants toujours présents auprès des surveillants qui les attendent dans la salle à damier.
- A partir de 12h30 les enfants dînent (pas de commandes de sandwiches ni de repas chauds).
- A partir de 13h15, la garderie est payante: 2 € de l'heure.
- Possibilité de sieste pour les Acc/M1.
- A 18h AU PLUS TARD, fin de la garderie.

Les parents sont conviés à attendre derrière la barrière rouge de la cour des maternelles.
Pour des raisons de sécurité et d'organisation l'accès à la cour n'est pas autorisé aux personnes qui viennent rechercher leur enfant.

BALISES EDUCATIVES

(juin 2020)

L'école fondamentale est l'endroit où l'enfant apprend à passer du « singulier » au « pluriel ». Pour réaliser cet apprentissage de la vie en collectivité et envisager l'école fondamentale comme un acteur essentiel de la construction d'un esprit citoyen, il est indispensable que l'action pédagogique repose sur un projet éducatif solide.

Notre école fondamentale appartient au réseau de l'enseignement libre catholique. Elle est également liée par convention à la Compagnie de Jésus et s'inscrit donc dans le réseau mondial des écoles jésuites et plus précisément de la Province d'Europe Occidentale Francophone. Notre école a également la particularité d'être l'héritière de la tradition bénédictine puisque son histoire commence en 1797 en tant qu'école abbatiale. C'est ce double enracinement qui constitue la particularité de notre école puisque notre projet éducatif s'inscrit dans la tradition d'Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, tout en étant teinté par les valeurs de la règle de Saint-Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins.

Faire partie du réseau des écoles jésuites est un choix. Ce choix est posé par le Pouvoir Organisateur de l'établissement qui, en le faisant, manifeste sa volonté d'adhérer aux principes et aux valeurs de la tradition ignatienne.

I. UNE VOLONTE D'EXCELLENCE

La volonté de permettre à chacun d'atteindre l'excellence est probablement un des fondements les plus connus de la tradition ignatienne. Cette excellence désigne le développement maximum des dons et des capacités dont chacun est doté afin de les déployer le plus possible au service d'autrui. Pour atteindre cette excellence, notre école déclare vouloir développer 5 qualités essentielles pour les élèves qui lui sont confiés : la conscience, la compétence, la compassion, l'engagement et l'accueil.

La **CONSCIENCE** désigne la volonté de former des élèves qui apprennent à se connaître eux-mêmes grâce au développement de l'intériorité et à la construction d'une vie spirituelle. Cela désigne à la fois la nécessité d'une introspection pour partir « à la rencontre de soi », la faculté de discerner qui nous sommes, et enfin, la volonté d'aller vers les autres et d'entrer en relation en pleine conscience de notre caractère, de notre spiritualité et de notre spécificité. La personne consciente se sentira appelée à observer le monde à la lumière des valeurs de l'Évangile. Elle sera à la recherche de la bonté et de la beauté. Cette recherche du « bon » et du « beau » nous portera à accorder une importance toute particulière à l'éducation artistique.

Poser le regard sur soi permettra de poser un regard sur le monde. C'est de ce regard sur le monde que naîtront la gratitude et le désir de s'engager à être un agent de changement pour le monde de demain.

La **COMPÉTENCE** désigne la capacité des élèves à interagir avec la réalité. Nous voulons former des élèves capables de se poser des questions et capables de résoudre des problèmes. Si la compétence renvoie avant tout à une dimension académique de développement des connaissances, nous reconnaissons la personne compétente comme une personne capable de s'impliquer dans le monde, à la fois pour apprendre de celui-ci et en même temps pour le transformer.

Cette compétence sera indissociable du sens de l'effort ainsi que du souci du détail et du travail bien fait, tel « un travail de bénédictin ».

Cela implique que l'éducation ignatienne s'engage à un processus de renouveau pédagogique conjuguant habilement les pratiques traditionnelles avec les nouvelles pratiques pédagogiques.

La **COMPASSION** désigne la capacité d'évoluer d'un sentiment à l'action. Il s'agit d'éduquer nos élèves à la reconnaissance de leurs sentiments face à l'inégalité et à l'injustice pour qu'ils développent leur

volonté d'agir pour plus de justice, d'équité et de solidarité. Notre volonté est de promouvoir les expériences qui invitent à se mettre à la place du prochain, et ainsi, faire connaissance avec les pauvres et les marginalisés. Il ne suffit donc pas d'apprendre à être conscient de l'injustice et des difficultés, mais bien d'éduquer dans le but de susciter l'engagement à transformer ces réalités dans le monde. Le développement de la compassion ne pourra se faire que dans le cadre d'une école compatissante animée par la bienveillance, la réflexion profonde et le débat permanent où la réflexion s'accompagne d'une attitude active contre les inégalités. La compassion n'aura de valeur que si elle s'accompagne d'une action positive dans laquelle je considère l'autre comme un frère. Notre référence éducative de la personne compatissante et la figure de Jésus.

L'**ENGAGEMENT** désigne le choix de développer chez nos élèves la volonté d'être des acteurs dans le monde de demain. L'engagement, c'est également l'attitude d'une personne à respecter « ce à quoi elle s'est engagée ». Développer l'engagement c'est aussi éduquer au respect des contrats, des conventions et de la « parole donnée ». C'est une éducation au sens des responsabilités et à la faculté d'aller au bout des choses. C'est à travers cette notion d'engagement que l'élève pourra découvrir la nécessité du sens de l'effort, aussi bien dans son travail quotidien que dans l'action responsable qu'il mènera dans le monde.

Former des citoyens engagés implique que notre école fournisse aux élèves des expériences qui les transforment, qui élargissent leurs cœurs et leurs esprits et les rendent solidaires de leurs pairs, d'autrui.

L'**ACCUEIL** désigne une dynamique mutuelle et active dans laquelle s'engage aussi bien celui qui accueille que celui qui est accueilli.

L'accueil n'est pas une finalité en soi, mais seulement la première phase du lien social. C'est ce dernier qui donne tout son sens à l'accueil en tant que première phase d'une relation.

Accueillir, c'est donner à chacun ce dont il a besoin. C'est préférer l'équité à l'égalité. L'accueil n'est pas un don inconditionnel dans lequel on s'engagerait à tout donner ou à donner plus que ce que l'on a. C'est un engagement dans lequel les promesses sont tenues. Accueillir, c'est apprendre à être conscient de ses propres limites en sachant ce qu'on peut offrir ou pas dans la relation qui s'engage. Et dans cette relation, celui qui accueille invite celui qui est accueilli à entrer en relation avec des codes et un cadre bien définis.

II. DIX PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'éducation jésuite repose sur 10 concepts fondamentaux. Ces concepts sont d'autant plus renforcés qu'ils se retrouvent dans les valeurs défendues par la règle de Saint-Benoît. Ainsi, ils font « doublement » sens dans notre projet éducatif.

La cura personalis

La volonté de prendre soin de la personne tout entière. Être bienveillant et respectueux de chacun dans son entièreté : le corps et l'esprit.

L'a priori positif

Aborder toujours les choses, les personnes et les situations avec un a priori positif. Ce n'est pas de la naïveté ou de l'imprudence, mais bien un accueil aux autres, une vision positive de la vie. Ce regard positif est un parti pris résolument optimiste.

Le Magis

« Magis » est un adjectif latin qui signifie « plus ». Il exprime l'aspiration ignatienne à toujours vouloir être ou faire davantage. C'est une forme d'insatisfaction spirituelle qui pousse à vouloir un certain niveau de qualité (plutôt que de quantité). Le « magis » s'exprime à travers trois questions récurrentes : « Qu'ai-je fait ? », « Que fais-je ? » et « Que puis-je faire de plus ? »

C'est une volonté de se remettre en question pour engendrer le changement, l'évolution et le renouvellement. C'est une vision dynamique qui invite à se dépasser.

Le principe d'excellence

C'est du « magis » que découle le principe d'excellence. Cette excellence est l'intention de stimuler chacun à développer et employer le maximum de ses propres ressources pour les mettre au service de la collectivité. Cette volonté d'excellence est une quête personnelle que l'on mène à la fois pour soi et pour les autres dans tous les domaines de la vie. C'est aussi une invitation qui est faite à chacun à avoir confiance en lui et à croire en tous ses possibles.

Le service

Ce que nous faisons et ce que nous sommes n'a de sens que si on le vit en s'engageant dans la société. On ne peut vivre simplement « en soi » et « pour soi ». Il est indispensable de mettre notre

« excellence » au service des autres et ce sens du service s'exprimera aussi bien dans nos actions solidaires que dans notre volonté à tenir nos engagements au quotidien.

L'exercice

Dans l'éducation jésuite, ce n'est pas le discours qui est au centre, mais bien les exercices. C'est la conviction profonde que l'acquisition du savoir n'a de valeur que si ce savoir peut être mis en pratique. C'est encore une fois la volonté de préférer la qualité à la quantité, la volonté de bâtir sur le roc et non sur le sable.

Le discernement

C'est la disposition de l'esprit à juger clairement et sainement les choses, à développer son sens critique. Le discernement est particulièrement utile et pertinent dans notre société de « l'immédiateté » d'aujourd'hui. C'est un apprentissage à prendre de la distance, à se donner le temps de la réflexion et à analyser avec rigueur tous les paramètres d'une situation.

La relecture du vécu

La relecture (terme plus approprié que l'évaluation, qui prend trop souvent un sens de « contrôle ») est l'action de prendre le temps de « relire » notre expérience et le chemin parcouru afin de revisiter nos réactions, nos méthodes, nos choix et nos émotions pour en améliorer les sens. Cela implique une pédagogie où l'on apprend de nos erreurs pour améliorer nos connaissances et nos comportements.

La liberté

C'est le moteur de l'existence. La liberté favorise la recherche du « magis » et repose sur notre capacité de discernement, notre responsabilité et notre engagement. En effet, notre liberté n'est pas illimitée, au contraire, elle prend tout son sens dans notre capacité à agir et à penser en toute conscience du cadre dans lequel elle s'exerce. Elle trouvera sa valeur en s'exerçant de façon civique et citoyenne.

La foi et la justice

L'éducation doit encourager, quelle que soit la matière enseignée, à adhérer à des valeurs. Nous avons la conviction profonde que l'exercice de la foi et la promotion de la justice sont inséparables. En effet, la foi ne doit pas être qu'une déclaration d'intentions mais bien une conviction qui mobilise, une pensée qui pousse à agir pour une société plus juste. Former à la foi et à la justice, c'est former des hommes et des femmes pour qu'ils deviennent des agents de transformation et de changement.

C'est aussi une conviction profonde que le meilleur moyen de rencontrer Jésus est de se mettre au service des laissés pour compte de la société. C'est croire que chacun d'entre nous a la capacité d'ouvrir des chemins d'espérance.

S'enrichir de la diversité des autres et devenir citoyen.

L'école fondamentale chrétienne se veut être d'abord un lieu où les enfants et les adultes découvrent leur diversité sociale et culturelle comme une richesse à l'exploiter pour grandir ensemble. Des temps et des lieux d'accueil sont gérés ensemble de façon à valoriser l'expression de cette diversité. Dans les activités, les échanges sont menés pour mettre en valeur les différentes sensibilités et les repères affectifs, culturels et cognitifs propres à chacun. Le souci de comprendre l'autre et de se faire comprendre traverse toutes les actions et démarches vécues ; cela, en cohérence avec l'esprit de l'Évangile. Les enfants et les adultes approfondissent la construction de leur dimension sociale. Ils s'engagent dans l'accueil de l'autre et le respect mutuel et vivent le plaisir du dialogue, de la participation et de la prise de responsabilité solidaire. Ils assument les conflits inhérents à la vie de groupe et élaborent ensemble des moyens pour les gérer. En apprenant la réalité de la vie à l'école, ils apprennent aussi leur rôle de citoyens responsables dans la société. Cette construction de soi avec et par les autres, animée de la référence à Jésus-Christ, influence l'organisation de tous les apprentissages spécifiques dévolus à l'école.

I. CONSTRUIRE LE SAVOIR

Ainsi, l'école qui respecte chacun favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur. On est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, à ce qu'il sait faire mais aussi aux savoirs des autres. Il avance par tâtonnements. L'erreur est permise et devient un levier qui l'aide à s'interroger et à réorienter sa recherche pour progresser. L'enfant développe son intuition et sa créativité pour construire une ou des solutions. Dans ce processus, l'enseignant a pour tâche de proposer, au départ, des situations problèmes qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant, et qui le centrent sur les compétences et les connaissances à construire. L'enseignant veille aussi à organiser l'aspect interactif de ces apprentissages. Il incite chaque enfant à partager, avec les autres, le chemin qu'il a suivi, les problèmes rencontrés et les solutions trouvées.

L'enseignant prépare les informations et les supports dont l'enfant pourrait avoir besoin pour dépasser l'obstacle rencontré. Il les propose adéquatement en fonction du cheminement de chacun.

II. PRATIQUER L'ÉVALUATION FORMATIVE

Il s'agit d'une activité d'observation qui permet à l'enfant et à l'enseignant d'être plus conscients de l'apprentissage qui se réalise et de la manière de le mener à bien. On s'intéresse surtout à ce qui se passe quand l'enfant construit ses compétences et ses connaissances et non plus seulement à l'obtention d'un résultat, d'une réponse exacte d'emblée. En observant l'enfant, en fonction des grilles de comportements attendus, l'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés. Il peut ainsi lui proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre. L'enfant peut continuer à grandir, à se former ; il n'est plus purement et simplement sélectionné. C'est en cela que l'évaluation est appelée « formative ». Ce type d'évaluation se réfère au niveau de développement de compétences visées, mais aussi aux démarches les plus adéquates pour y arriver. Cette évaluation formative rend l'enfant acteur et responsable de son développement dans la mesure où elle s'accompagne d'une autoévaluation.

III. ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES EN CYCLES.

Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent et complexe exigeant plus d'une année scolaire. C'est pourquoi un « continuum pédagogique de 2,5 ans à 12 ans » est à mettre en place. Il est structuré en quatre périodes d'apprentissages appelées CYCLES.

Dans les cycles, les enseignants organisent les activités d'apprentissage de manière à faire progresser chaque enfant à partir de ce qu'il a déjà construit. Vu que les enfants du même âge ou d'âges différents sont à des niveaux de développement différents, ils rejoignent des groupements variés organisés par les enseignants. Ceux-ci le font en étant conscients des possibilités de chacun et des objectifs à poursuivre à court et à plus long terme. Les enseignants gèrent en coresponsabilité les activités sur la durée du cycle. L'ensemble de l'équipe éducative est responsable du développement des compétences et de la construction des connaissances de 2,5 ans à 12 ans. Cette structure en cycles permet à l'enfant de vivre une scolarité sans redoublement. Il faut néanmoins mettre en place des organisations qui permettent aux enfants les plus en difficulté d'atteindre les exigences légales attendues.

Le Centre Scolaire Saint-Benoît Saint-Servais accorde également une grande importance à la « gestion des transitions ». De façon globale, nous proposons un parcours scolaire de 2,5 ans à 18 ans dans lequel une attention particulière est portée à la continuité entre le maternel et le primaire, entre le primaire et le secondaire inférieur, entre le secondaire inférieur et le secondaire supérieur. Les relations entre l'école fondamentale et l'école secondaire trouveront leur sens à travers la mise en place du tronc commun.

IV. DIFFERENCIER LES APPRENTISSAGES

Tous les enfants sont différents. Chacun à sa façon de rentrer dans l'apprentissage proposé, d'y réagir, de le mener à bien, de le vivre affectivement. Chacun à son rythme, sa culture, son degré d'obstination, ses limites de vigilance. L'organisation de l'apprentissage ne peut se concevoir comme un déroulement standardisé. Il s'agit de proposer aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec, chaque fois, des modes d'approche différents : approche écrite, dessinée, orale manipulée, jouée, numérisée, expositive, ... on permet ainsi à chaque enfant de trouver les éléments qui sont nécessaires à sa progression.

Différencier, c'est aussi être attentif à varier les sollicitations en cours d'apprentissage pour que chacun progresse et aille le plus loin possible à partir d'où il est, et de sa manière de faire. Les enseignants ne privilégient plus une production finale dans un même laps de temps imparti pour tous. Ils valorisent les brouillons de chacun et poursuivent, individuellement, leur stimulation en conséquence.

Différencier, c'est donc croire qu'ils sont tous capables de progresser. C'est alors avoir la volonté de chercher les outils les plus pertinents pour surmonter les obstacles rencontrés.

V. PRATIQUER UN METIER COLLECTIF

Les enseignants, avec tous les partenaires de l'école, sont solidairement responsables de la mission qui est la leur dans l'école en cycles. La collaboration de tous est requise pour aider l'enfant à développer les mêmes compétences de 2,5 à 12 ans et pour assurer le développement global, à la fois affectif, psychologique, moteur et intellectuel. Ces objectifs nécessitent d'articuler les activités d'apprentissage dans les différentes matières, de vivre des activités projets et des moments de liberté, de prendre en compte le potentiel de chacun. Cela n'est possible que grâce à un travail de concertation et l'ajustement permanent entre tous les enseignants. Les échanges et partages permettent de relier les activités pour que les enfants intègrent véritablement les compétences et connaissances visées. Cela n'est réalisable que si chaque enseignant sort de son isolement et investit dans les aspects collectifs de son métier.

VI. CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTE OUVERTE SUR L'EXTERIEUR

L'école est un système dans lequel toute personne doit se sentir personnellement responsable de l'éducation de chaque enfant. Pour créer un même mouvement où tout le monde est impliqué et où chacun a son rôle à jouer (enseignants, parents, pouvoir organisateur, direction, partenaires socioculturels, enfants), il faut se donner du temps et des moyens. C'est à cette condition que va se développer, progressivement, le sentiment d'appartenir à une communauté engagée dans un projet collectif enrichi de la diversité de chacun. L'école doit prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle des enfants qu'elle accompagne. C'est en s'appuyant sur l'histoire de chaque enfant qu'elle pourra l'aider à construire un avenir qui lui est propre. Toutefois, l'école n'est pas seule. L'école s'insère et prend en compte les réalités politiques, économiques, culturelles et sociales de son environnement. C'est la condition indispensable au développement de la citoyenneté et du civisme.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association de Parents regroupe tous les parents d'élèves. Elle contribue, par ses actions, à la vie de notre école et offre un espace de dialogue avec les enseignants et la direction autour de thématiques telles que le vivre ensemble, l'alimentation, la mobilité,...

QUE FAISONS-NOUS ?

-  Nous sommes le relai des parents
-  Nous proposons et mettons en oeuvre de nouvelles idées ou activités
-  Nous soutenons l'école et ses projets
-  Nous participons aux moments forts de l'année (fêtes...)
-  ...

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Vous avez envie de participer à la vie de l'école, même ponctuellement. Vous souhaitez juste être tenu au courant de nos activités. Bienvenue !

QUELQUES PROJETS MENÉS CES DERNIÈRES ANNÉES...



Tonnelle pour abriter les vélos



Restauration des bancs par un papa bricoleur



Création d'espaces de jeux dans la cour



Bière de l'AP

CONTACT:

parents@stbenoitstservais.be

Laurent GRAILET Président 0495 23 89 47

Delphine LANDENNE Vice-Présidente 0479 42 80 24

Cécile RAKOCZI Secrétaire 0479 66 55 51

**REJOIGNEZ
L'ASSOCIATION
DE PARENTS !**

